



mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques

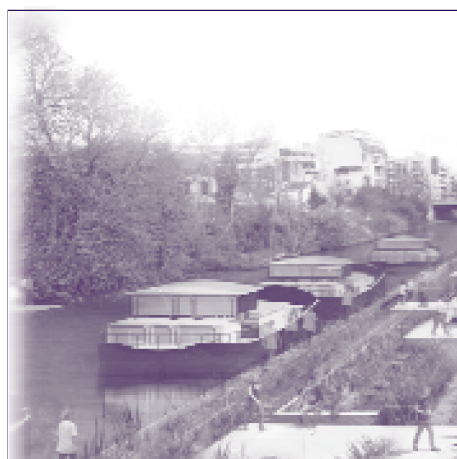
La qualité s'invente et se partage

Présenter

Observer

Guider

Rapport d'activité 2021



Directeur de la Publication : Christian ROMON
Coordination et réalisation: Franck VERCRUYSSSE

N° ISSN : 1770 - 9466

Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques

Grande Arche

92055 La Défense Cedex

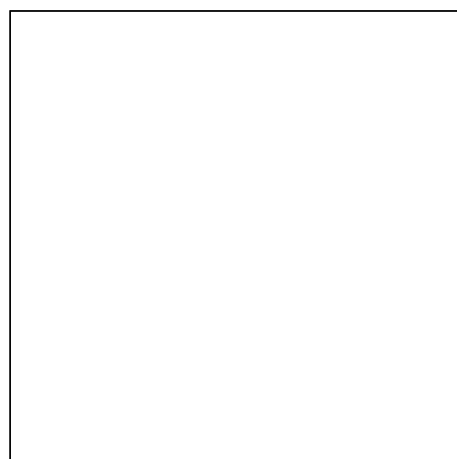
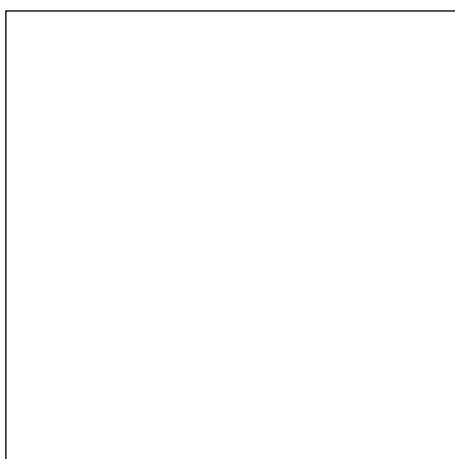
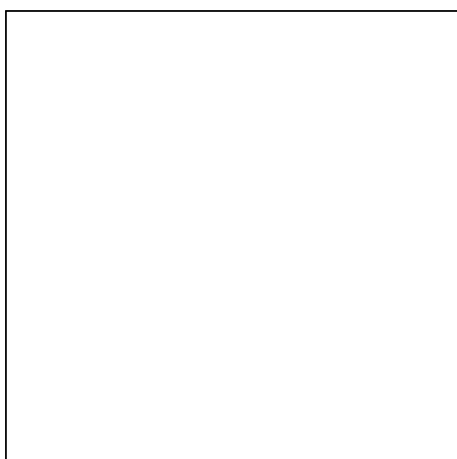
Téléphone : 01 40 81 23 30

www.miqcp.gouv.fr



*mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques*

Rapport d'activité 2021



SOMMAIRE

■	ÉDITORIAL	3
■ I.	ACTION INTERMINISTÉRIELLE	5
	Groupe de travail ministériels, interministériels et partenariaux	6
	La refonte des CCAG et la création d'un CCAG maîtrise d'œuvre	6
	La commission ministérielle des projets immobiliers (CMPI)	6
	Le groupe de réflexion interministériel portant sur la refonte du progiciel ORME	6
	La démarche nationale ÉcoQuartier : commission nationale	6
	La commission chargée de formuler les avis techniques (CCFAT)	7
	L'Observatoire de l'économie de l'architecture	7
	Le comité pour l'architecture à l'export (COMAREX)	7
	Le plan BIM 2022	7
	La transformation de bureaux en logements (DGALN)	7
	Le programme AMITER (DGALN)	8
	Le programme "Engagés pour la qualité du logement de demain"	8
	Le conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD)	8
	Le conseil national de l'Ordre des architectes (CNOA)	8
■ II.	ÉTUDES ET RECHERCHES	9
	Observatoire de la commande publique de maîtrise d'œuvre en bâtiment et aménagement	10
■ III.	MISSIONS AUPRÈS DES MAÎTRES D'OUVRAGE PUBLICS	11
	CONSEIL ET ASSISTANCE À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE	12
	Les architectes consultants	12
	Les relations avec le secteur professionnel	12
	Conseils et recommandations	13
	FORMATION ET SENSIBILISATION	16
	Obtention de la certification Qualiopi	16
	Journées de sensibilisation des élus à la qualité architecturale et urbaine des équipements publics organisées par les CAUE	17
	La commande publique de maîtrise d'œuvre	17
	La formation des jurés de concours	17
	Formations et sensibilisation à la maîtrise d'ouvrage et à la maîtrise d'œuvre du projet urbain	17
	Nouvelles formations	18
	Cycles de formations diplômantes	18
	Mastère "BIM"	
	Mastère spécialisé "Immobilier, et bâtiment durable"	
	Cycle "Programmation" à l'ENTPE	
	Interventions dans les écoles nationales d'architecture en cycle d'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en nom propre (HMONP)	18
	La conception-réalisation et le nouveau code de la commande publique à l'École des Ponts - Paris Tech	19
	Les formations assurées en 2021	19
	COMMUNICATION	22
	Le site Internet	22
	Les publications	22
	Les articles	24
■ IV.	L'ÉQUIPE	25



Roland Peylet
Président

Chaque jour, la MIQCP se consacre à la confortation et au développement de son expertise sur les thèmes de l'exercice de la maîtrise d'ouvrage publique et de la commande publique de maîtrise d'œuvre, dans l'objectif d'améliorer la qualité du cadre de vie et de l'aménagement équilibré des territoires. A ce titre, la Mission s'investit quotidiennement pour rendre lisibles le cadre et les modalités des relations qui s'y exercent, et promouvoir sans cesse, par le dialogue constructif, les principes et les enjeux d'une commande publique de qualité, accessible, égalitaire et transparente.

L'année 2021, malgré la persistance des restrictions sanitaires qui laisseront une empreinte durable sur les modes de vie, n'aura, finalement, pas été une exception pour l'activité de la Mission : nombreuses ont été les sollicitations des maîtres d'ouvrage et de leurs mandataires pour obtenir conseil, nombreux et divers ont été les jurys auxquels ont participé nos trente architectes consultants, nombreux encore sont les liens tissés avec les autres institutions, confortant ou élargissant les domaines d'expertise juridique et technique de la Mission.

Deux évènements auront marqué l'année, fruit de deux actions conduites avec ténacité. C'est en premier lieu, saluée comme il convient, la sortie du cahier des clauses administratives générales pour la maîtrise d'œuvre (CCAG MOE) tant attendu des organisations professionnelles, dont la rédaction aura mûri pendant les mois précédents dans une réflexion commune avec la direction des affaires juridiques des ministères en charge de l'économie et des finances. Ce nouveau document spécifique à la maîtrise d'œuvre remplace, pour celle-ci, celui relatif aux prestations intellectuelles qui faisait référence. Il consacre ainsi les particularités des marchés de maîtrise d'œuvre et l'engagement des maîtres d'ouvrage dans un domaine où les clauses avaient besoin d'être adaptées au processus de la construction.

En second lieu, la MIQCP a obtenu la certification « Qualiopi » délivrée par l'AFNOR, cadre de référence d'une démarche de qualité qui permet la prise en charge de nos formations par les organismes financeurs et marque ainsi la reconnaissance du savoir-faire accumulé depuis de nombreuses années lors des différentes interventions exercées dans nos domaines d'expertise.

2020...2021...années compliquées pour les entreprises et le bien vivre en société...Espérons que les années suivantes verront continuer de se conforter le cadre de la commande publique qu'appelle la transformation des territoires, malgré les difficultés et les conflits latents, malgré les fragilisations réglementaires, volontaires ou indirectes, facteurs potentiels d'affaiblissement des acteurs et de l'objet même de la commande. Les thèmes qui appellent ce confortement sont pourtant nombreux et n'ont de cesse de se renouveler d'année en année : requalification des espaces urbains, revitalisation des cœurs de bourg, reconquête des friches, réparation des grands ensembles, rénovation énergétique des lieux d'habitat et de travail, reconstitution des milieux naturels, renaturation des cours d'écoles, sauvegarde du patrimoine du XXème siècle...L'espace public et ses équipements, existants et projetés, sont plus que jamais sollicités pour constituer le cadre démocratique du dialogue et de l'émancipation citoyenne. Les engagements des partenaires financiers, les responsabilités des maîtres d'ouvrage, le talent des maîtres d'œuvre, l'intelligence collective de la maîtrise d'usage, le professionnalisme des entreprises et des autres acteurs intervenant dans la chaîne du projet, participent ensemble au processus exigeant et stimulant de la commande publique. Il sera toujours crucial d'en reconnaître les singularités et le rôle déterminant fondé sur des enjeux immuables d'intérêt général, comme il sera toujours primordial au-delà des affichages de porter la nécessité d'une qualité architecturale et paysagère partagée et adaptée à chaque instant et à toute situation, et renouveler ainsi la confiance dans les équipes de maîtrise d'œuvre, comme dans le rôle central occupé par la maîtrise d'ouvrage.



I

ACTION INTERMINISTÉRIELLE

*La présence de la MIQCP dans les instances
et les groupes de travail interministériels
lui permet de contribuer aux évolutions
envisagées en apportant les enseignements
tirés de son contact quotidien avec les
praticiens de la commande publique.*

Groupes de travail ministériels, interministériels et partenariaux

La refonte des CCAG et la création d'un CCAG maîtrise d'œuvre

Dans le cadre de la consultation lancée en 2019 par la DAJ de Bercy en vue de la révision des 5 CCAG existants, la création d'un sixième CCAG propre à la maîtrise d'œuvre a été demandée par de nombreux acteurs de la construction. La MIOCP a été chargée d'en proposer une première version, produite en novembre 2019. Diverses réunions tenues en 2020 ont permis d'en finaliser la rédaction, soumise ensuite à une large concertation. La MIOCP a formulé ses observations début 2021 sur le projet soumis à la concertation finale. Les nouveaux CCAG ont été approuvés par arrêtés ministériels du 30 mars 2021 et ont fait l'objet de légères corrections par un arrêté du 30 septembre 2021. Un outil pratique n°5 a été publié par la MIOCP en octobre 2021. Il comprend en pages de gauche le texte intégral du CCAG et en pages de droite, article par article, les conseils de la MIOCP pour une bonne utilisation des stipulations du CCAG. En complément, le secrétaire général de la MIOCP a rédigé en collaboration avec Laurent Séry, avocat, un ouvrage intitulé « CCAG maîtrise d'œuvre commenté » paru aux Éditions du Moniteur en décembre 2021. Cet ouvrage a été préfacé par Laure Bédier, directrice des affaires juridiques du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance. À noter également l'avis donné par la MIOCP sur les fiches élaborées par la DAJ de Bercy constitutives d'un guide d'utilisation des CCAG (parues sur le site de la DAJ en novembre 2021).

La commission ministérielle des projet immobiliers du ministère de la Culture (CMPI)

La MIOCP est membre de la CMPI à laquelle elle peut apporter son expertise et ses conseils suivant les problématiques posées. Cette commission a été mise en place par le ministère de la Culture en 2010. Sous la présidence du secrétaire général, la CMPI apporte une analyse circonstanciée de la maîtrise d'ouvrage des grands projets et de la programmation immobilière du ministère. Elle permet de solliciter les arbitrages utiles sur le contenu, le périmètre, le phasage, le coût et le mode de financement des projets d'un coût total supérieur à 20 millions d'euros ou présentant un enjeu spécifique.

La commission s'est réunie le 24 février avec pour thème la stratégie immobilière du ministère.

Le groupe de réflexion interministériel portant sur la refonte du progiciel ORME

Ce travail, initié par la Direction des achats de l'État (DAE), s'inscrit dans le cadre plus général du projet de transformation numérique de la commande publique et plus particulièrement de l'évolution de la plateforme des achats de l'État (PLACE).

À la demande de la DAE, la MIOCP a expertisé et apporté son aide à la rédaction du clausier relatif aux marchés publics de maîtrise d'œuvre lequel est à la disposition des acheteurs de l'État via le progiciel de rédaction ORME. Cette sollicitation a fait l'objet de plusieurs échanges bilatéraux.

La démarche nationale ÉcoQuartier : commission nationale

La démarche ÉcoQuartier, portée par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, favorise de nouvelles façons de concevoir, de construire et de gérer la ville durablement.

Le Club ÉcoQuartier permet la mise en réseau des penseurs et acteurs de la démarche ÉcoQuartier, en France métropolitaine, en Outre-mer et également à l'international.

La MIOCP est intervenue en qualité d'expert au sein du club et de la commission nationale tout au long de l'année au fil des sollicitations de la sous-direction de l'aménagement durable, notamment sur la démarche de programmation urbaine et architecturale. La Mission a participé à la commission nationale pour la sélection des lauréats.

La commission chargée de formuler les avis techniques (CCFAT)

Commission de la DHUP gérée par le CSTB, elle a pour fonction d'attribuer des "avis techniques" sur les nouveaux matériaux, procédés et composant dédiés à l'activité de construction. L' "avis technique" est la première étape de légitimation assurantielle de l'innovation technologique du secteur. La CCFAT est composée de différents collèges institutionnels et professionnels. Elle fonctionne par groupes techniques spécialisés consacrés à des sujets spécifiques (planchers minces à technologie mixte, éléments complexes sans adhésif de façade, etc.) dont les propositions sont validées en assemblée plénière. La MIOCP participe à l'assemblée plénière, qui se réunit une fois par mois.

L'Observatoire de l'économie de l'architecture

Porté par le ministère de la Culture et associant les différents partenaires de la filière (CNOA, MAF, syndicats professionnels, écoles d'architecture ...), le projet d'Observatoire de l'économie de l'architecture a fait l'objet d'une réunion de lancement officiel en novembre à la Cité de l'architecture et du patrimoine. À cette occasion, la MIOCP a été appelée à produire une intervention présentant l'état du marché public de maîtrise d'œuvre, à partir des données de son propre Observatoire de la commande publique de maîtrise d'œuvre.

Le comité pour l'architecture à l'export (COMAREX)

Le comité pour l'architecture à l'export a été réactivé conjointement par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et le ministère de la Culture, en associant de nombreux partenaires (AFD, AFEX, Expertise France, Institut français, etc.). Il a été prévu que ce comité conduise son travail à partir de trois commissions : marché à l'export, présence culturelle, accompagnement des opérations. La Mission d'expertise culturelle internationale du ministère de la Culture est responsable de l'animation de la troisième commission, avec la MIOCP en soutien.

Le plan BIM 2022

Le "Plan BIM 2022" prolonge depuis 2018 les travaux du "Plan de Transition Numérique dans le Bâtiment". Ce plan est géré par un service dédié de la DHUP sous l'autorité de Président du PLAN. La mission Plan BIM 2022 a la responsabilité d'assurer l'interface entre pouvoirs publics et acteurs économiques concernés, de produire des documents standards destinés à favoriser l'appropriation du BIM par les professionnels et de veiller à la promotion des intérêts français du secteur à l'échelle européenne. Les réunions consistent à contribuer au suivi des activités de la mission concernée et de ses structures partenaires. Elles ont eu lieu les 25 mars, 17 juin, 1^{er} juillet, 20 septembre, 21 octobre 24 novembre et 9 décembre.

La transformation de bureaux en logements (DGALN)

Participation au groupe de travail interministériel piloté par Guillaume Coppé, chargé de mission

auprès du DHUP : travaux spécifiques MIQCP sur la réhabilitation, l'intervention sur des architectures existantes et sur la mission diagnostic MOE inscrite dans le CCP (Loi MOP).

Le programme AMITER : mieux aménager les territoires en mutation exposés aux risques naturel (DGALN)

Participation au comité de pilotage.

Le programme "Engagés pour la qualité du logement de demain"

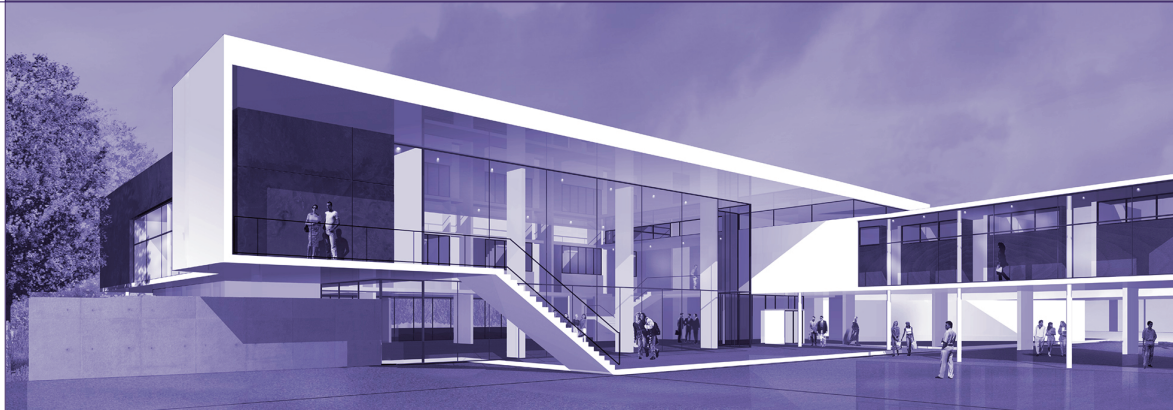
La MIQCP est partenaire de ce programme. Réunions du comité des partenaires tenues les 23 juin, 17 septembre, 21 octobre, 22 novembre et 14 décembre.

Le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD)

La MIQCP est membre du collège "Construction" du CGEDD. Réunions le 9 juin et le 18 novembre.

Le Conseil national de l'Ordre des architectes (CNOA)

Participation de la MIQCP à la rédaction par le CNOA d'un modèle de règlement de concours : réunion finale du COMIP du CNOA tenue le 13 janvier 2021. Participation à la mise à jour d'un modèle de marché public de MOE du CNOA adapté au CCAG MOE : réunion COMIP du 26 mai, publication en juin 2021. Ces modèles sont relayés sur le site Internet de la MIQCP.



II

ÉTUDES ET RECHERCHES

Les recommandations et les méthodes proposées par la MIOCP se doivent d'être en adéquation avec les attentes des maîtres d'ouvrage et des professionnels de la construction ou de l'aménagement.

Pour nourrir son propos, la Mission enquête sur les pratiques quotidiennes des acteurs de la commande publique, notamment à travers des groupes d'échanges dans lesquels les professionnels mettent en perspective leurs connaissances et expériences.

Observatoire de la commande publique de maîtrise d'œuvre en bâtiment et aménagement

Prolongeant de précédents travaux, la MIQCP a créé un observatoire de la commande publique de maîtrise d'œuvre à l'été 2019. Celui-ci consiste d'abord en une base de données actualisée à partir des publicités portées quotidiennement par le Bulletin officiel des annonces de marchés publics (BOAMP). Elle consiste ensuite en une première valorisation de cette ressource, par l'intermédiaire de notes trimestrielles de conjoncture traitant de certains invariants, comme la répartition du marché entre les différentes procédures offertes aux maîtres d'ouvrage publics ou entre les différentes régions, et d'observations plus ponctuelles d'autres variables ou corrélations mettant en jeu les types de maîtres d'ouvrage publics, de programmes de construction, de types de marchés... Ce travail entend donner à voir les modalités d'appropriation des possibilités de commande par les maîtres d'ouvrage publics, en instantané comme en dynamique, et contribuer à documenter les problématiques d'ajustement entre qualité de la construction et marchés publics de maîtrise d'œuvre.

Quatre notes trimestrielles ont été élaborées au cours de l'année 2021.



III

MISSIONS AUPRÈS DES MAÎTRES D'OUVRAGE PUBLICS

La mission première de la MIQCP est d'aider à mettre en place les conditions de la qualité des ouvrages édifiés pour le compte des collectivités publiques.

A ce titre, elle assure un rôle de conseil, d'information et de sensibilisation auprès des maîtres d'ouvrage publics et des prestataires qu'ils associent à leurs projets.

CONSEIL ET ASSISTANCE À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

La préoccupation constante de la MIOCP est de se mettre au service des professionnels de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre. L'activité de conseil et d'assistance au quotidien, malgré les fortes contraintes qu'elle implique, lui permet, outre le service rendu, de conserver une connaissance fine de la réalité des pratiques et de mesurer les attentes particulières des acteurs de la commande architecturale et urbaine.

Les architectes consultants

- Matinée d'échanges du 5 février consacrée au choix de la maîtrise d'œuvre en-deçà des seuils européens avec un focus sur l'intention architecturale.
- Réunion plénière du 26 mars : présentation des aspects juridiques de la commande publique autour de l'actualité législative et réglementaire.
- Session plénière du 28 septembre : présentation commentée de l'actualité juridique et du CCAG maîtrise d'œuvre.
- Matinées d'échanges du 13 octobre et 18 novembre consacrées aux marchés globaux.

La liste de la participation des architectes consultants aux jurys est en page 16-17.

Les relations avec le secteur professionnel

L'Office professionnel de qualification de l'ingénierie du bâtiment et de l'industrie (OPQIBI) est une des structures agréées d'attribution de qualifications aux bureaux d'études. Son fonctionnement appelle la mobilisation de nombreux professionnels au sein de comités particuliers compétents sur des segments de la nomenclature des différentes qualifications possibles. La MIOCP participe au comité numéro un, chargé de traiter les demandes de qualification en matière d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO). Les réunions des comités de l'OPQIBI sont mensuelles.

Le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (Certivéa), filiale du CSTB, est la référence en matière d'évaluation et de certification destinées aux bâtiments non résidentiels : bureaux, équipements sportifs, culturels ou de santé, établissements scolaires, hôtellerie, commerce, logistique, etc.

Son offre vise également les infrastructures routières, ferroviaires, maritimes, éléments incontournables des transitions urbaines en cours et les projets d'aménagement urbains. Ces domaines d'intervention placent Certivéa au cœur des enjeux liés à la ville durable.

Seul organisme de certification de son domaine à faire intervenir des auditeurs tierce partie pour vérifier les exigences de performance, Certivéa est accrédité par le Comité français d'accréditation (COFRAC). La MIOCP participe au comité "bâtiments", au comité "territoires" ainsi qu'au comité "dispositif de préservation de l'impartialité".

Union nationale des syndicats français d'architectes (UNSFA)

Participation aux journées annuelles à Rennes, intervention sur le thème des jeunes architectes et l'accès à la commande publique.

Présentation du CCAG maîtrise d'œuvre dans un webinaire organisé par l'UNSFA le 13 avril.

Conseils et recommandations

Rénovation du musée de Carthage (Tunisie)

Le projet de rénovation du musée de Carthage est financé par l'Union européenne et porté par Expertise France. La Mission d'expertise culturelle internationale du ministère de la Culture, appelée par Expertise France en accompagnement de leur travail de maîtrise d'ouvrage, a sollicité la MIQCP pour assurer une expertise du déroulement de la consultation.

Compagnie française des expositions (COFREX)

Mission d'expertise à Dubaï (Émirats Arabes Unis) le 31 janvier 2021, préparatoire à la réception des travaux du pavillon de la France pour le compte de la COFREX, dans le cadre de l'Expo 2022.

Agence Attitudes Urbaines

Lettre de soutien de la MIQCP en avril 2021 pour la certification (inscription au Répertoire Spécifique de France Compétences) de l'agence dans le domaine de la programmation urbaine.

Association Architecture et maîtres d'ouvrage (AMO)

Le secrétaire général de la MIQCP est membre de droit du conseil d'administration de l'association AMO. Le conseil d'administration s'est réuni le 4 octobre.

La MIQCP, par le biais d'une permanence téléphone et électronique, met les compétences de ses agents à disposition des collectivités et des professionnels qui la sollicitent sur des points précis, qu'il s'agisse de questions pratiques, juridiques ou de méthodes. La disponibilité et l'écoute attentive, de même que les conseils personnalisés ainsi dispensés, encouragent le recours à cette assistance permanente. Les collectivités, parfois en difficulté pour faire les premiers pas et organiser la commande, s'adressent très souvent à la MIQCP pour obtenir les conseils qui leur sont indispensables pour mener à bien leurs projets. Environ 500 demandes de conseil et d'expertises, tous modes de saisine confondus et tous sujets (le concours de maîtrise d'œuvre, les marchés à procédure adaptée, les marchés globaux, etc.) ont été sollicitées, en provenance essentiellement des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

- Dans le cadre de la préparation des concours de maîtrise d'œuvre, de nombreux conseils de la MIQCP ont porté sur la question de l'exigibilité de l'offre financière à l'appui des projets remis. Cette question a fait l'objet d'une évolution dans la réglementation, impliquant un changement des pratiques de la part des maîtres d'ouvrage qui doivent, désormais, procéder à la désignation du ou des lauréats du concours sur la seule base des travaux du jury, et donc, sans disposer à ce stade d'éléments concernant l'offre financière, laquelle sera ensuite sollicitée dans le cadre de l'ouverture d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence. Ainsi la MIQCP est fréquemment amenée à appeler l'attention des maîtres d'ouvrage sur cette évolution afin de mettre un terme aux pratiques fondées sur les anciens textes et qui ont tendance à perdurer.
- La question de la composition du jury des concours de maîtrise d'œuvre, traité de manière moins détaillée dans le code de la commande publique que dans le code des marchés publics antérieur donne lieu à de nombreuses interrogations de la part des maîtres d'ouvrage qui doivent constituer un jury de concours. La MIQCP les accompagne régulièrement sur ce sujet.
- Conseil au CEREMA pour l'étude d'impact du Futur Collisionneur Circulaire (FCC) du CERN : réunions le 25 mai et le 5 novembre.
- Conseil à l'AP-HP pour le montage des consultations de maîtrise d'œuvre pour la rénovation du site hospitalier Ambroise Paré à Boulogne (9 décembre 2021)

La participation des architectes consultants aux jurys

DATE**	VILLE	OPÉRATION	MAITRE D'OUVRAGE	PROCEDURE*	CONSULTANT
JANVIER 2021					
11/01	VARENNES-VAUZELLE	Construction d'une caserne de gendarmerie	Commune de Varennes-Vauzelle	C	Dosse
11/01	ROCHE-LA-MOLIERE	Construction d'un bâtiment associatif	Commune de Roche-la-Molière	C	Chavois
14/01	COURBEVOIE	Démolition-reconstruction du collège Alfred de Vigny	Département des Hauts-de-Seine	C	Jung
14/01	NANTES	Restructuration et extension de l'école Ange Guépin	Commune de Nantes	C	Meinhardt
19/01	AUXERRE	Construction d'une unité éducative d'hébergement collectif	Ministère de la Justice	C	Arnold
25/01	ACHENHEIM	Construction d'un RAM et d'un accueil périscolaire	Commune d'Achenheim	C	Nordemann
28/01	PRADES	Rénovation et extension de la maison des patrimoines	C.C. de Conflent-Canigo	C	Arnold
29/01	VETRAZ-MONTHOUZ	Construction d'un gymnase	Anemasse-les-Voirons Agglomération	C	Delord
FÉVRIER 2021					
09/02	LE MALESHERBOIS	Construction d'une école primaire et d'une cuisine centrale	Commune du Malsherbois	C	Vallée
12/02	PONT-SAINT-MAXENCE	Réhabilitation et extension de l'école élémentaire Bonnel	Commune de Pont-Saint-Maxence	C	Vallée
15/02	MARIGOT	Aménagement du front de mer	Collectivité de Saint-Martin	C	Chambas
23/02	SABRES	Construction d'un EHPAD	C.C. Coeur-Haute-Lande	C	Vallée
26/02	JONZAC	Construction d'un bâtiment industriel	C.C. de la Haute-Saintonge	C	Renaud
MARS 2021					
03/03	PARIS	Aménagement du site administratif Paris-Miollis	DRIEA IDF	DC	Mescam
09/03	REIMS	Construction de l'école supérieure d'Art et de Design	Grand Reims communauté urbaine	C	Werner
11/03	SAINT-MARTIN-D'HERÈS	Démolition-reconstruction de l'école élémentaire Langevin	Commune de Saint-Martin-d'Hérès	C	Meinhardt
11/03	RÉHON	Rénovation d'une école primaire et construction d'une école maternelle	Commune de Réhon	C	Jandelle
11/03	PAVILLY	Construction d'un plateau sportif sur le terrain de La Viardière	Commune de Pavilly	C	Nordemann
15/03	BRUXELLES	Construction d'un bâtiment d'accueil du lycée français	AEFE	C	Nordemann
15/03	NANTES	Construction-restructuration d'un équipement sportif	Commune de Nantes	C	Doucerein
23/03	PANTIN	Construction d'une halle sportive	Commune de Pantin	C	Deshoulières
26/03	LIVRY-GARGAN	Démolition-reconstruction de de l'école du quartier de la Poudrerie	Commune de Livry-Gargan	C	Vallée
AVRIL 2021					
01/04	ROANNE	Construction d'un équipement éducatif et intergénérationnel	Commune de Roanne	C	Spitz
06/04	LIMOGES	Transformation du parc municipal et du palais des sports	Commune de Limoges	C	Leccia
14/04	BRY-SUR-MARNE	Réhabilitation thermique et requalification intérieure de bâtiments	Institut national de l'Audiovisuel	DC	Decaris
20/04	MONTPELLIER	Restructuration générale du site Euromédecine	CNFPT	C	Guillot
MAI 2021					
06/05	LA-PEIGNEY	Reconstruction de l'école de voile de la Liez	Conseil départem ^{al} de la Haute-Marne	C	Nordemann
11/05	NORT-SUR-ERDRE	Déconstruction du groupement territorial nord	SDIS 44	C	Breda
17/05	BLAIN	Construction d'un centre d'intervention routier	Loire-Atlantique Développement	C	Deshoulières
18/15	NANTES	Construction d'un école sur l'île de Nantes	Commune de Nantes	C	Chambas
25/05	CHAUMONT	Construction d'un pôle et d'un centre d'exploitation routier	Conseil départem ^{al} de la Haute-Marne	C	Vallée
26/05	BREUSCHWICKERSHEIM	Rénovation de la salle polyvalente et extension d'un périscolaire	Commune de Breuschwickersheim	C	Nordemann
27/05	MELUN	Réhabilitation et extension d'un groupe scolaire	Commune de Melun	C	Nourdeh
31/05	MARSEILLE	Déconstruction-reconstruction du siège social	URSAAF	C	Poggi
31/05	LE PLESSIS-ROBINSON	Construction d'un collège et de son gymnase	Conseil départem ^{al} des Hauts-de-Seine	C	Marion
31/05	ANDILLY	Réhabilitation et extension d'un groupe scolaire	C.C. Pays-Cruseilles	C	Gautier
JUIN 2021					
01/06	DERVAL	Construction d'un centre d'intervention routier et d'un centre d'incendie et de secours	SDIS 44	C	Le Pourveer
01/06	BRESSUIRE	Extension et réhabilitation du centre de tennis Nord Aquitaine	Communauté d'agglo. Bocage Bressuirais	C	Vallée
02/06	ANNECY	Restructuration de l'Hôtel de Ville	Commune d'Annecy	C	Perretant
09/06	ORLÉANS	Conception-réalisation concstruction, déconstruction, maintenance	Université d'Orléans	MGP	Leccia
10/06	GRAVELINES	Modernisation du pôle basket	Commune de Gravelines	C	Jandelle
10/06	BRIANÇON	Restructuration d'un bâtiment patrimonial en cité administrative	C.C. du Briançonnais	C	Delord

* C : Concours
 MAPA : Marché à procédure adaptée
 MGP : Marché global de performance
 C-R : Conception-réalisation
 DC : Dialogue compétitif

** Date des premiers jurys d'examen des candidatures.

DATE	VILLE	OPÉRATION	MAÎTRE D'OUVRAGE	PROCÉDURE	CONSULTANT
14/06	VALENCE	Rénovation énergétique de la préfecture et du conseil dép ^{al} de la Drôme	SGAP Sud-Est	MGP	Werner
17/06	BREC'H	Construction d'un centre culturel	Commune de Brec'h	C	Hannouz
17/06	VILLIERS-LE-BEL	Construction d'un groupe scolaire	Commune de Villiers-le-Bel	C	Jandelle
22/06	MIRAMAS	Construction d'une école maternelle et élémentaire	Commune de Miramas	C	Sebbag
22/06	EVREUX	Construction d'un centre aquatique	C. d'agglo. Evreux Portes de Normandie	C	Nordemann
22/06	ÉPINAY-SUR-SEINE	Construction d'un gymnase	Commune d'Épinay-sur-Seine	C	Jandelle
24/06	DIVATTE-SUR-LOIRE	Restructuration et extension du groupe scolaire Robert Doisneau	Commune de Divatte-sur-Loire	C	Vallée
25/06	SAINT-FONS	Réhabilitation énergétique et extension d'un bâtiment pour la Police	SGAP Sud-Est	MGP	Breda
29/06	CRÉTEIL	Reconstruction d'un bâtiment de la DIRIF	DRIEA Île-de-France	C	Perretant
29/06	PARIS	Restructuration de la résidence "Les Épinettes"	Centre d'action sociale de la ville de Paris	C	Le Pourveer
JUILLET 2021					
08/07	ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX	Création d'un groupe scolaire	Commune d'Artigues-Près-Bordeaux	C	Renaud
09/07	MER	Réhabilitation d'un bâtiment communal en médiathèque	Commune de Mer	C	Sebbag
09/07	SOUFFELWEYERSHEIM	Construction d'un restaurant scolaire mutualisé	Commune de Souffelweyersheim	C	Marion
09/07	FEYZIN	Construction d'une nouvelle école	Commune de Feyzin	C	Meinhardt
19/07	LE GRAU-DU-ROI	Construction d'une salle des fêtes et d'une médiathèque intercommunale	C.C. Terre de Camargue	C	Spitz
AOÛT 2021					
31/08	CHERBOURG-EN-COTENTIN	Création d'un palais des sports par la réhabilitation d'un complexe sportif	Commune de Cherbourg-en-Cotentin	C	Jandelle
SEPTEMBRE 2021					
08/09	ORANGE	Construction d'un groupe scolaire	Commune d'Orange	C	Werner
13/09	CHARTRES	Construction d'un bâtiment regroupant la réanimation et les urgences	Centre hospitalier de Chartres	C	Vallée
13/09	HOUPÉLIN-ANCOISNE	Reconstruction d'un groupe scolaire	Commune d'Houpepin-Ancoisne	C	Jandelle
14/09	LIMOGES	Construction d'un centre de loisirs	Commune de Limoges	J	Digard
14/09	SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS	Construction d'une école maternelle et rénovation des écoles existantes	Ville de Saint-Julien-en-Genevois	C	Chavois
22/09	MARSEILLE	Construction d'un immeuble de 30 logements étudiants	CROUS de Marseille	C	Leccia
22/09	ANNECY	Construction d'un nouvel hôtel de Police	SGAMI du Sud-Est	C	Delord
24/09	TUNIS	Reconstruction d'un bâtiment et d'un gymnase au lycée français	AEFE	C	Nordemann
27/09	ORLÉANS	Construction du nouveau siège social de la CARSAT Centre-Val de Loire	CARSAT Centre-Val de Loire	C	Spitz
29/09	VIRIAT	Construction d'une nouvelle mairie	Commune de Viriat	C	Breda
OCTOBRE 2021					
05/10	STRASBOURG	Construction d'un restaurant scolaire	Commune de Strasbourg	C	Nourdeh
06/10	DIJON	Construction de locaux techniques à la caserne Delfandre de Dijon	SGAMI Est	MGP	Meinhardt
11/10	BRUMATH	Construction d'une tribune pour le complexe sportif Rémy Huckel	Commune de Brumath	C	Jandelle
12/10	CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE	Construction d'un ALSH et d'un RAM labellisés "Bâtiment positif"	Commune de Chanceaux-sur-Choisille	C	Gautier
13/10	GRIGNY	Construction d'un pôle éducatif dans le quartier des Sablons	Commune de Grigny	C	Nordemann
14/10	PRADES	Construction d'un centre aquatique intercommunal	C.C. Conflent-Canigo	C	Arnold
NOVEMBRE 2021					
05/11	JASSANS-RIOTTIER	Réhabilitation et extension du centre culturel de Gléteins	Commune de Jassans-Riottier	C	Marion
09/11	VIROFLAY	Démolition et reconstruction du service d'animation des retraités	Commune de Viroflay	C	Mescam
16/11	SAINT-LAURENT-MÉDOC	Création de la maison du parc naturel régional du Médoc	Syndicat mixte d'aménagement du PNR	C	Renaud
19/11	ANNECY	Construction de logement, de lits d'accueil médicalisés et de bureaux	Bailleur social Halpades	C	Guillot
19/11	MARLY	Construction de l'école de la Briquette	Commune de Marly	C	Vallée
22/11	ORCHIES	Requalification de la maison de la Chicorée en centre culturel	Commune d'Orchies	MAPA	Nourdeh
25/11	BRIANÇON	Modernisation du parc des sports	Commune de Briançon	C	Nordemann
25/11	CAVALAIRE-SUR-MER	Élaboration du projet "Cœur de ville"	Commune de Cavalaire-sur-Mer	C	Dosse
25/11	LAYRAC	Construction d'un complexe sportif municipal et associatif	Commune de Layrac	C	Deshoulières
DÉCEMBRE 2021					
01/12	DINAN	Construction d'un centre aquatique	Dinan Agglomération	C	Werner
17/12	CANNES	Construction d'une crèche et d'un plateau tertiaire	Commune de Cannes	C	Vallée

FORMATION ET SENSIBILISATION

Depuis sa création, la MIOCP consacre une part importante de son temps au volet formation pour mieux répondre aux objectifs recherchés de qualité architecturale et environnementale.

Compte-tenu de la complexité et de l'évolution permanente des textes réglementaires qui régissent la commande publique, la MIOCP est très sollicitée par les acteurs publics et les professionnels de l'aménagement et de la construction qui désirent mettre à jour leurs connaissances juridiques et leurs pratiques professionnelles. Ceci est l'occasion pour la Mission interministérielle d'insister sur les enjeux de leurs missions respectives.

Les formations sont préparées à la carte, en fonction des programmes pédagogiques des institutions chargées de la formation des agents des services de l'État, des collectivités, des CAUE ou à la demande de publics spécifiques.

Le nombre des personnes formées ou sensibilisées aux recommandations de la MIOCP a fortement augmenté en 2021, 473 personnes pour ce qui concerne les formations organisées par la MIOCP, pour retrouver son niveau antérieur malgré le maintien d'une situation sanitaire perturbée et de l'obligation d'annuler les formations en présentiel selon l'arrêté du 27 mars 2020, mais aussi du petit nombre d'experts formateurs de la Mission. Certaines formations ont pu être organisées en présentiel tandis que d'autres ont été animées en visio-conférence.

À l'occasion de ces journées, la Mission explique les enjeux du contexte réglementaire, en clarifie certaines règles pour améliorer leur application et met l'accent sur les possibilités et les souplesses offertes aux maîtres d'ouvrage dans leur choix de procédure, dans l'objectif de désigner le meilleur prestataire possible. Elle insiste en particulier sur les possibilités offertes au maître d'ouvrage en procédure adaptée (MAPA), qui représentent un nombre significatif de commandes.

Un tableau exhaustif des interventions de la MIOCP est présenté dans les pages suivantes.

Obtention de la certification Qualiopi

Une longue préparation a permis à la MIOCP d'obtenir la certification Qualiopi en décembre 2021. Cette certification permet la prise en charge financière des formations par les organismes financeurs mais aussi la possibilité de comptabiliser les heures de formation de la MIOCP dans le cadre des obligations de formation continue annuelle requises notamment pour les architectes. L'audit de certification s'attache à s'assurer, cadre de référence à l'appui, que tous les aspects de la formation s'inscrivent dans une démarche de qualité. Cela va du recueil des besoins auprès du commanditaire et des participants jusqu'à la formation des intervenants, la préparation des supports, la mise en place de méthodes pédagogiques variées permettant notamment l'engagement des participants, la communication autour de l'offre de formation. C'est ainsi plus d'une trentaine d'indicateurs qui font l'objet d'une enquête poussée. Un contrôle régulier est effectué par l'organisme certificateur.

Journées de sensibilisation des élus à la qualité architecturale et urbaine des équipements publics organisées par les CAUE

La MIQCP et la direction générale des Patrimoines du ministère de la Culture continuent de soutenir l'action des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) en leur apportant une aide financière pour l'organisation de journées destinées aux élus. L'attribution de ces subventions passe par une étroite coopération avec la FNCAUE qui verse les fonds une fois l'opération montée et après accord de la MIQCP.

CAUE Isère, CAUE Haute-Savoie, URCAUE Nouvelle Aquitaine : deux journées de formation ont été organisées pour ces trois structures à destination de leurs équipes en vue d'orienter les communes vers les procédures les plus à même d'aboutir à un projet maîtrisé et de qualité, au regard de la réglementation et du contexte. Au-delà de l'analyse des relations entre maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, la MIQCP a particulièrement développé la présentation des différentes techniques d'achat et procédures de sélection à la demande des CAUE, qui souhaitent faire le point sur l'accompagnement apporté aux collectivités de leurs territoires.

La commande publique de maîtrise d'œuvre

Dispensée auprès de nombreux CAUE, cette formation s'attache à présenter les spécificités de la commande publique de maîtrise d'œuvre notamment du point de vue de sa réglementation ainsi que les outils réglementaires susceptibles d'être mobilisés pour la passation de prestations de maîtrise d'œuvre de qualité.

La formation des jurés de concours

Cette formation est destinée aux professionnels appelés à siéger dans les collèges des représentants de la maîtrise d'œuvre des jurys de concours. La MIQCP a mis au point une formation spécifique s'appuyant sur le « mémento de l'architecte consultant » qu'elle a rédigé à leur intention. Cette brochure sert de référence pour l'exercice de cette activité. Elle permet d'expliquer les dispositions du code, d'évoquer la déontologie et le rôle pédagogique essentiel de ces professionnels.

En 2021, les CROA Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Côte d'Azur ainsi que les CAUE du Var, de Haute-Savoie et la Fédération française du Paysage ont sollicité la Mission pour former leurs futurs jurés et mettre à jour les compétences de jurés ayant précédemment suivi les formations de la MIQCP.

Formations et sensibilisation à la maîtrise d'ouvrage et à la maîtrise d'œuvre du projet urbain

La MIQCP est intervenue à trois reprises, une fois pour la revitalisation des centres bourgs et deux fois pour les éco quartiers, dans le cadre de formations organisées par la DHUP. La première formation porte sur la programmation urbaine à l'échelle des centres-bourgs. Elle développe les spécificités du projet urbain et de la maîtrise d'ouvrage urbaine, ainsi que les modalités d'intervention des différents acteurs et les possibilités d'accompagnement. La seconde présente les éco quartiers ainsi que le référentiel associé au label porté par la DHUP.

Nouvelles formations

L'intérêt pour les outils a suscité la création de nouvelles formations dédiées sur les marchés globaux ainsi que sur la conception-réalisation. Des formations ont ainsi été organisées pour le ministère de la justice dans le cadre d'un cycle de plusieurs formations sur la commande publique de maîtrise d'œuvre. C'est aussi pour ce ministère qu'a été construite une formation sur l'exécution des marchés.

La MIQCP a également animé des formations sur l'actualité juridique, à la fois sur le nouveau CCAG de maîtrise d'œuvre et sur les différentes mesures prises dans l'année précédente en 2020.

Cycle de formations diplômantes

Pour répondre aux enjeux du développement durable des projets et à leur complexification, la MIQCP apporte sa participation à trois formations diplômantes à destination des acteurs du projet :

Mastère "BIM"

La MIQCP intervient, à la demande de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, dans ce Mastère qui vise à donner les clés de la stratégie BIM de conduite d'un projet pour accompagner la profonde transformation des compétences que le développement de l'usage de la maquette numérique nécessite.

Mastère spécialisé "Immobilier et bâtiment durables"

La MIQCP, à la demande de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, a en charge l'organisation et le pilotage de la semaine dédiée à la programmation au sein du mastère spécialisé "Immobilier et bâtiment durables". Ce mastère a pour objectif de former des dirigeants et cadres supérieurs de l'immobilier et du bâtiment durables. Il permet de rapprocher les compétences de l'immobilier (finance, droit) de celles du bâtiment (architecture, sciences de l'ingénieur). La semaine "programmation" se tient en septembre.

Diplôme d'ingénieur de l'École nationale des travaux publics de l'État (ENTPE)

Chaque année, la MIQCP contribue à l'enseignement de la programmation pour les élèves-ingénieurs de dernière année, dans le cadre de la voie d'approfondissement « Bâtiment ».

Interventions dans les écoles d'architecture en cycle d'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'oeuvre en nom propre (HMONP)

À l'issue de leurs études, les architectes diplômés doivent accompagner leur démarche d'une formation complémentaire pour obtenir l'habilitation à exercer en nom propre si ceux-ci souhaitent exercer en libéral. L'ENSA de Nancy a fait appel à la MIQCP afin qu'elle présente aux architectes diplômés qui souhaitent bénéficier des modules d'habilitation, le cadre de la commande publique de maîtrise d'œuvre, les obligations faites aux collectivités publiques pour commander un projet d'architecture et suggérer par voie de conséquence la conduite à tenir pour les candidats à la maîtrise d'œuvre d'un équipement public.

La MIQCP accompagne les programmes HMONP mis en œuvre par les écoles d'architecture, en proposant aux jeunes diplômés une journée d'échange sur les obligations faites à la maîtrise d'ouvrage publique pour pratiquer une commande publique de qualité ; elle sensibilise les auditeurs sur les conditions d'accès à la commande d'architecture.

Les actions de formations assurées en 2021

Un débat s'engage avec les étudiants sur les fondamentaux de la commande publique et le préalable de la loi MOP pour exercer dans de bonnes conditions cette collaboration des futurs maîtres d'œuvre avec les collectivités et établissements publics.

La conception-réalisation et le nouveau code de la commande publique à l'Ecole des Ponts – Paris Tech

La formation présente l'évolution réglementaire du cadre de la commande publique et identifie les missions et responsabilités des différents acteurs. Elle passe également en revue les étapes de passation et de l'exécution du marché. C'est l'occasion pour la MIQCP de partager sa vision tout en présentant les outils contractuels en lien avec les marchés de conception-réalisation.

LIEU	DATE	ORGANISME DEMANDEUR	THÈME TRAITÉ	INTERVENANT(S)
JANVIER 2021				
Visio-conférence	28/01	CROA PACA et CAUE Vaucluse	Être juré de concours 2 ^e session	R. Bertrand L. Gibrat
FÉVRIER 2021				
Visio-conférence	04/02	CROA PACA	Être juré de concours 3 ^e session	R. Bertrand L. Gibrat
MARS 2021				
Visio-conférence	30/03	CAUE Haute-Savoie	Rôle et responsabilité du maître d'ouvrage public	Y. Vautor L. Gibrat
AVRIL 2021				
GRENOBLE	20/04	CAUE Isère	La commande publique de maîtrise d'œuvre	Y. Vautor L. Gibrat
Visio-conférence	29/04	Fédération française du Paysage	Être juré de concours 1 ^e session	Y. Vautor L. Gibrat
MAI 2021				
LYON	06/05	CAUE Rhône	Séminaire pour les nouveaux élus : commande publique, aménagé durable	Y. Vautor L. Gibrat
GRENOBLE	18/05	CAUE Isère	La commande publique de maîtrise d'œuvre	Y. Vautor L. Gibrat
Visio-conférence	20/05	CAUE Bouches-du-Rhône	La commande publique de maîtrise d'œuvre	R. Bertrand L. Gibrat
Visio-conférence	25/05	Fédération française du Paysage	Être juré de concours 2 ^e session	Y. Vautor L. Gibrat
JUILLET 2021				
LYON	01/07	CEREMA	Nouveau CCAG, l'exécution des marchés	R. Bertrand
BORDEAUX	12-13/07	URCAUE Nouvelle-Aquitaine	La commande publique de maîtrise d'œuvre	L. Gibrat

LIEU	DATE	ORGANISME DEMANDEUR	THÈME TRAITÉ	INTERVENANT(S)
SEPTEMBRE 2021				
PARIS	27/09	Ministère de la Justice	Conception-réalisation	Ch. Romon
Visio-conférence	30/09	UNTEC	Être juré de concours	L. Gibrat
OCTOBRE 2021				
Visio-conférence	07/10	CAUE Haute-Savoie	Les MAPA	L. Gibrat
Visio-conférence	12/10	MIQCP	Actualités sur la commande publique	L. Gibrat
MARSEILLE	15/10	Syndicat des Architectes des Bouches-du-Rhône	Être juré de concours	R. Bertrand
BORDEAUX	21-22/10	URCAUE Nouvelle-Aquitaine	La commande publique de maîtrise d'œuvre	L. Gibrat
PARIS	26/10	Ministère de la Justice	La commande publique de maîtrise d'œuvre	L. Gibrat
NOVEMBRE 2021				
PARIS	05/11	Ministère de la Justice	Le concours	R. Bertrand
EMBRUN	18/11	Union des architectes des Hautes-Alpes	Les marchés de maîtrise d'œuvre	R. Bertrand
MARSEILLE	19/11	CROA PACA	Être juré de concours	R. Bertrand
PARIS	26/11	Ministère de la Justice	L'exécution des marchés	Ch. Romon
Visio-conférence	30/11	CAUE Isère	Les outils de la commande publique	L. Gibrat
DÉCEMBRE 2021				
Visio-conférence	08/12	MIQCP	Le CCAG de maîtrise d'œuvre	Ch. Romon
Visio-conférence	09/12	CRAO PACA et CAUE Vaucluse	Être juré de concours (débutants)	L. Gibrat
Visio-conférence	10/12	CRAO PACA et CAUE Vaucluse	Être juré de concours (experts)	L. Gibrat
Visio-conférence	10/12	CAUE Haute-Savoie	Être juré de concours	R. Bertrand

Ainsi, pour l'ensemble des sujets abordés, l'équipe de cinq experts de la MIQCP a animé 27 journées ou interventions en 2021 sur l'ensemble du territoire auxquelles ont participé quelques 473 personnes. C'est dire, malgré les circonstances, l'intérêt et surtout la confiance manifestée à l'égard de la Mission pour parfaire leurs connaissances juridiques et mettre ainsi à profit les recommandations qui leur permettront d'appliquer les textes dans des conditions optimales.

Nombre de formations : 27
 Nombre de stagiaires : 473
 Nombre de jours-stagiaires : 12 061,5
 Nombre de jours de formations : 25,5
 Nombre d'interventions par les experts de l'ADEME : 14

Répartition des formations :

4 formations sur 27 sont organisées en Île-de-France ;
 14 formations sur 27 sont organisées en visio-conférence ;
 10 formations sur 27 portent sur « Être Juré de concours » ;
 7 formations sur 27 portent sur « La commande publique de maîtrise d'œuvre ».

Nombre de formations	Nombre de stagiaires inscrits	Nombre de stagiaires présents	Taux d'assiduité	Taux de retours des besoins	Taux de retours enquête satisfaction	Satisfaction générale
27	516	473	92%	72%	38%	4,4/5

COMMUNICATION

La MIQCP édite, en tant que supports d'informations et de recommandations, des ouvrages divers. Elle s'attache à actualiser ses publications au fil des évolutions législatives et réglementaires, et à les mettre à la disposition de tous, notamment via son site Internet www.miqcp.gouv.fr. Elles sont toujours issues de l'observation des pratiques et de la concertation avec les partenaires concernés.

Le site Internet

La fréquentation du site poursuit sa progression, après avoir passé la barre des 220 000 visites en 2021. Cette fréquentation s'est, en effet, accrue du fait, entre autres, de la refonte de la page consacrée aux formations. Il y est désormais possible de télécharger les fiches de présentation des formations ainsi que de renseigner le formulaire de recueil des besoins afin de procéder à l'inscription.

Suite aux dysfonctionnement constatés à l'automne 2021 du simulateur d'honoraires en vue de la négociation des marchés de maîtrise d'œuvre, l'application a été fermée et deux tableurs simplifiés, l'un pour le bâtiment l'autre pour les infrastructures ont été mis en ligne sur le site de la MIQCP début 2022.



Les publications

A l'exception de quelques ouvrages payants diffusés par les éditeurs, les publications suivantes sont disponibles gratuitement en adressant un courriel à miqcp@developpement-durable.gouv.fr. Elles sont également téléchargeables sur le site de la MIQCP : www.miqcp.gouv.fr

■ LES GUIDES

LE CONCOURS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE : DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES ET MODALITÉS PRATIQUES D'ORGANISATION

Paris, MIQCP, octobre 2020

GUIDE DES MAÎTRES D'OUVRAGE PUBLICS POUR LE CHOIX D'UN CONDUCTEUR D'OPÉRATION OU D'UN MANDATAIRE

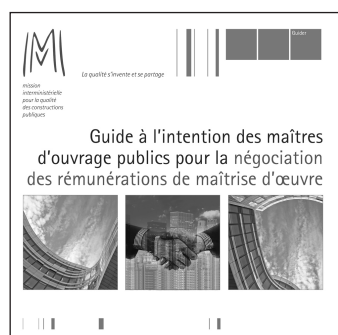
Paris, MIQCP, octobre 2020

LA QUALITÉ DES CONSTRUCTIONS PUBLIQUES

Paris, MIQCP, août 2020

GUIDE À L'INTENTION DES MAÎTRES D'OUVRAGE PUBLICS POUR LA NÉGOCIATION DES RÉMUNÉRATIONS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Paris, MIQCP, octobre 2019



BIM ET MAQUETTE NUMÉRIQUE : GUIDE DE RECOMMANDATIONS À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

Paris, MIQCP, juillet 2016

MAÎTRISE D'OUVRAGE DE L'OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT URBAIN

Paris, MIQCP, décembre 2015

MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE : QUELLE DÉMARCHÉ POUR DES PROJETS DURABLES ?

Paris, MIQCP, septembre 2011

CONCEPTION-RÉALISATION : RECOMMANDATIONS POUR UN BON USAGE DU PROCESSUS

Paris, MIQCP, juin 2010

PRESTATIONS ET PRIMES EN CONCOURS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Paris, MIQCP, avril 2010

GUIDE DE SENSIBILISATION À LA PROGRAMMATION : DÉCOUVRIR L'INTÉRÊT DE LA PROGRAMMATION ET S'ENGAGER DANS LA DÉMARCHÉ

Paris, MIQCP, septembre 2008

ÉVALUER L'ENVELOPPE FINANCIÈRE PRÉVISIONNELLE D'UN OUVRAGE DE BÂTIMENT

Paris, MIQCP, juin 2008

OUVRAGES PUBLICS ET COÛT GLOBAL

Paris, MIQCP, janvier 2006

MAÎTRISE D'OUVRAGE ET MAÎTRISE D'ŒUVRE EN OUVRAGE D'ART

Paris, MIQCP, janvier 2005

LES ESPACES PUBLICS URBAINS

Paris, MIQCP, novembre 2001

■ LES OUTILS PRATIQUES

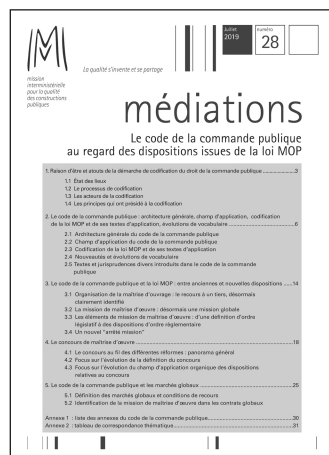
Outil pratique n°1 : Exemple commenté de règlement de concours de maîtrise d'œuvre

Outil pratique n°3 : Cahier des clauses administratives applicables aux marchés de maîtrise d'œuvre dans le domaine de la construction

Outil pratique n°4 : Exemple commenté d'accord-cadre monoattributaire de maîtrise d'œuvre pour une opération de réhabilitation de bâtiment

Outil pratique n°5 : Le CCAG des marchés de maîtrise d'œuvre
Conseils aux maîtres d'ouvrage pour une bonne utilisation – Octobre 2021

Depuis le 1^{er} avril 2021, un nouveau CCAG est apparu, rédigé spécifiquement pour les marchés de maîtrise d'œuvre. Jusqu'ici, ces marchés devaient s'appuyer sur le CCAG plus généraliste traitant des prestations intellectuelles. De nombreuses dérogations devaient y être apportées par les maîtres d'ouvrage pour tenir compte des spécificités de la maîtrise d'œuvre. Cet outil pratique a pour but de faciliter l'appropriation par les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre des dispositions nouvelles de ce CCAG. Il se veut un guide dispensant des conseils pratiques pour une insertion harmonieuse du CCAG au sein des pièces de marché, notamment en favorisant la rédaction appropriée de clauses équilibrées dans les documents particuliers du marché. Après avoir rappelé les spécificités de la maîtrise d'œuvre, le guide présente, article par article, le texte du CCAG suivi des commentaires et conseils de la MIQCP. Un accent particulier est mis sur les dispositions nouvelles du CCAG par rapport à l'ancien CCAG pour les prestations intellectuelles. Elles font l'objet d'un tableau récapitulatif en fin d'ouvrage.



■ LES FICHES MÉDIATIONS

- 28. Le code de la commande publique au regard des dispositions de la loi MOP
- 27. Loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, publiée au JORF du 24 novembre 2018 – Principaux impacts sur la maîtrise d'ouvrage publique
- 26. Quelles procédures formalisées pour choisir son équipe de maîtrise d'œuvre par un maître d'ouvrage, pouvoir adjudicateur ? La procédure concurrentielle avec négociation et la procédure du dialogue compétitif
- 25. Quelles procédures adaptées pour la passation des marchés de maîtrise d'œuvre par les pouvoirs adjudicateurs, maîtres d'ouvrages, au-dessous des seuils européens ?
- 24. La réforme de la commande publique de 2016 applicable à la commande de projets de constructions : quelles évolutions pour choisir les concepteurs ?
- 23. De nouvelles règles pour la passation des marchés publics en matière de construction publique et de projets urbains – Octobre 2011
- 22. La dématérialisation des marchés publics et son impact sur les marchés de maîtrise d'œuvre – Octobre 2011
- 21. Maîtrise d'ouvrage publique et opérations de travaux sur monument historique – Juin 2010
- 20. Réhabilitation et amélioration de l'efficacité énergétique : diagnostic stratégique de patrimoine et montages d'opération – Décembre 2009
- 19. 2009 : quelle évolution des règles de la commande pour les constructions publiques ? Février 2009
- 18. Organiser une consultation de programmistes – Mars 2008
- 17. La maîtrise d'œuvre des opérations de réhabilitation de bâtiments – Avril 2007
- 16. Questions-Réponses relatives au code des marchés publics du 1^{er} août 2006 – Février 2007
- 15. Opération à maîtrise d'ouvrage multiple – Septembre 2006
- 14-1. Le concours de maîtrise d'œuvre – Septembre 2006
- 13. Recommandations pour l'application des règles du Code des Marchés Publics de 2004 et notamment celles introduites sur l'anonymat des concours par décret n°2004-1298 du 26 novembre 2004 – Décembre 2004
- 12-1. La procédure négociée spécifique à la maîtrise d'œuvre (code 2006) – Septembre 2006, actualisé en octobre 2013
- 11-2. En procédure adaptée, comment choisir une maîtrise d'œuvre à partir d'une «intention architecturale» ? – Janvier 2007 (document d'étude uniquement disponible sur demande)
- 11-1. Quelles procédures adaptées pour la passation des marchés de maîtrise d'œuvre en dessous des seuils européens ? – Décembre 2006, actualisé en décembre 2012

■ LES ÉTUDES ET DOCUMENTS GÉNÉRAUX

MÉMENTO DE L'ARCHITECTE CONSULTANT

Paris, MIQCP, juin 2020

ÉTUDE QUALITATIVE ET QUANTITATIVE SUR LE CONCOURS D'ARCHITECTURE EN FRANCE 2006-2015

Elise Macaire, Jodelle Zetlaoui-Léger, équipe Laboratoire Espace Travail, ENSAPLV, Ume CNRS Lavue pour la MIQCP et le ministère de la Culture, mars 2017

LES PRATIQUES DU CONCOURS D'ARCHITECTURE EN EUROPE : ZOOM SUR L'ALLEMAGNE, LES PAYS-BAS, LA POLOGNE ET LA SUISSE

Véronique Biau, Merril Sineus, CRH-Lavue pour la MIQCP et le ministère de la Culture, mai 2017

■ Régis Bertrand et Béatrice Moal : chapitre "programmation", pages 291 à 348 in **"Immobilier et bâtiment – Réussir la transition carbone et numérique"** sous la direction de Jean Carassus et Dominique Naert, Éditions Eyrolles, Paris, 2021

Les
articles

L'équipe

Président

Roland PEYLET*Conseiller d'État honoraire*

01 40 81 23 30

Secrétaire général

Christian ROMON*Ingénieur général des Ponts, des Eaux et des Forêts*

01 40 81 23 32

christian.romon@developpement-durable.gouv.fr

Secrétaire général adjointe

Mireille GUIGNARD*Architecte Urbaniste en Chef de l'État*

01 40 81 23 72

mireille.guignard@developpement-durable.gouv.fr

Chargée de mission
Conseils aux maîtres d'ouvrage**Yâsimîn VAUTOR***Architecte Urbaniste de l'État*

01 40 81 23 34

yasimin.vautor@developpement-durable.gouv.fr

Conseils aux maîtres d'ouvrage

Régis BERTRAND*Ingénieur des travaux publics de l'État hors classe*

01 40 81 23 43

regis.bertrand@developpement-durable.gouv.fr

Conseil et expertise juridiques

Laurence GIBRAT*Attachée principale d'administration de l'État*

01 40 81 23 41

laurence.gibrat@developpement-durable.gouv.fr

Chargée de formation

Emmanuelle FOURNIER

01 40 81 23 56

emmanuelle.fournier@developpement-durable.gouv.fr

Responsable de la communication

Franck VERCRUYSE

01 40 81 23 42

franck.vercruyse@developpement-durable.gouv.fr

Coordinatrice des architectes consultants, comptabilité et budget
KELLY

01 40 81 23 36

carol.kelly@developpement-durable.gouv.fr

Secrétariat

Bachira KHENFRI

01 40 81 23 30

bachira.khenfri@developpement-durable.gouv.fr

Marie-José DONGAR

01 40 81 23 40

marie-jose.dongar@developpement-durable.gouv.fr

Décret n° 77-1167 du 20 octobre 1977 portant création d'une Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques.

Le Président de la République,
Sur le rapport du Premier ministre et du ministre de la culture et de l'environnement, (...)

décète :

Art. 1^{er} - Il est créé une mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques chargée de favoriser l'amélioration de la qualité architecturale des bâtiments édifiés pour le compte des collectivités publiques.

Cette mission est placée auprès du ministre chargé de l'architecture.

Art. 2 - La mission assure une tâche de coordination, d'impulsion et d'information, en liaison avec l'ensemble des administrations de l'Etat, des établissements publics de l'Etat et des sociétés nationales. Elle peut assumer des missions de même nature en accord avec les collectivités locales, leurs établissements publics et les professions intéressées. (...)

Elle conduit, directement ou indirectement, des actions de formations de maîtres d'ouvrage publics. (...)

Art. 3 - Le ministre chargé de l'architecture saisit le Premier ministre des mesures proposées par la Mission et susceptibles de favoriser la qualité architecturale des constructions publiques. (...)

Fait à Paris, le 20 octobre 1977



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Grande Arche
92055 La Défense Cedex
Téléphone : 01 40 81 23 30

www.miqcp.gouv.fr



mission
interministérielle
pour la qualité
des constructions
publiques